

#### DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DES STAGES MAC AU BENEFICE DES AGENTS DE SECURITE



MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES (MAC)
DES AGENTS DE PREVENTION ET SECURITE (APS) ET CYNOPHILE EN PERSPECTIVE DES JOP 2024

### Recevabilité et instruction de la demande

La présente demande de subvention ne vaut pas accord de financement. Les demandes seront traitées sous réserve de complétude et dans la limite des fonds conventionnés avec l'Etat.

#### Contexte de la demande

Les Jeux Olympiques et Paralympiques d'été se dérouleront à Paris en 2024. Ils réuniront 15 000 athlètes et 13 millions de spectateurs. A cet égard, les besoins en matière de sécurité privée seront exceptionnellement importants. Afin d'y répondre, et dans un contexte de forte tension de recrutement dans le secteur, il a été décidé de faciliter le maintien dans la profession des agents de prévention sécurité exerçant des activités mobilisées dans le cadre des Grands événements sportifs et culturels. Ce maintien est notamment conditionné au renouvellement de leur carte professionnelle valable cinq ans, qui lui-même nécessite la réalisation d'un stage de Maintien et d'Actualisation des Compétences (MAC).

Les activités concernées dans la perspective des JOP Paris 2024 sont :

- 1. Activité « surveillance humaine et gardiennage », assurée par des agents intervenant directement sur les événements publics ;
- 2. Activité « Cynophile » (Maître-chien) à des fins de dissuasion, de repérage des comportements suspects et de recherche d'explosifs. (NB : le financement Etat ne vise pas le changement ou l'ajout de chien sur la carte professionnelle).

Dans ce contexte, AKTO a conclu une convention avec le ministère du travail, du plein emploi et de l'insertion afin de proposer aux agents de sécurité privée la prise en charge exceptionnelle du financement des coûts pédagogiques des stages de MAC. Les stages de MAC doivent être obligatoirement accompagnés de la réussite d'un examen de langue française (Test B1) pour les ressortissants étrangers (avec formation de mise à niveau lorsque nécessaire). La préparation à cet examen n'est pas comprise dans le champ des actions finançables via la subvention Etat.

☐ L'entreprise atteste que le projet s'inscrit dans le contexte ci-dessus et que les actions financées sont celles attendues pour le maintien et l'actualisation des compétences des salariés exerçant une activité de « Surveillance Humaine et Gardiennage » et/ou « Cynophile » et dont le renouvellement de la carte professionnelle doit intervenir d'ici septembre 2024.

**Informations sur l'entreprise** Nom Prénom qualité Dénomination entreprise Représentant légal Adresse siège social SIREN siège social (N° - Voie – CP - commune) (9 caractères, sans espace) **PREVENTION SECURITE** Branche Région **Code NAF IDCC** 1351 SIRET établissement Adresse établissement (N° - Voie – CP - commune) (14 caractères, sans espace) Nom + Prénom contact Adresse mail contact **Fonction contact** Téléphone contact

### Description détaillée et chiffrage des actions MAC

Les actions doivent être mises en place comme prévu par la réglementation<sup>1</sup>

Activité(s) ciblées par la / les parcours MAC	Nb de salariés	Durée (h)	Nb d'heures stagiaires	CP horaire €/h.stg	Date de début A partir 01/01/2024	Date de fin <i>Max</i> 30/09/2024	Coûts pédagogiques (CP) € HT <sup>2</sup>	Rémunération et frais annexes <sup>3</sup>
APS Surveillance Humaine et								
Gardiennage uniquement Max 34 h								
Agent Cynophile uniquement (hors								
ajout ou changement chien) Max 55 h								
APS Surveillance Humaine et								
Gardiennage + Cynophile Max 89 h								
						Total		

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> L'arrêté du 27 février 2017 relatif à la formation continue des agents privés de sécurité et l'arrêté du 5 janvier 2023 portant modification des dispositions relatives à la formation professionnelle des agents exerçant une activité privée de sécurité, précisent le contenu, la durée et les modalités d'organisation des stages MAC

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Prise en charge à 100% par la subvention Etat, dans la limite de 15€HT /h.stg

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Les frais de rémunérations et autres frais annexes pourront être pris en charge dans la limite de 6 $\epsilon$  HT/ h.stg sur les fonds conventionnels mulutalisés de la branche en 2024, lorsque l'entreprise se sera acquittée de sa contribution au titre de la MSB 2023.



#### DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DES STAGES MAC AU BENEFICE DES AGENTS DE SECURITE



## Autres informations éventuelles à porter à connaissance de l'OPCO

# Pièces à transmettre impérativement pour l'engagement financier

- 1 Devis valant convention ou convention de formation cosigné(e) par l'entreprise
- 2 Programme
- 3 Demande individuelle de financement MAC APS remplie et signée par chaque salarié participant

## NB: Pièces qui seront à transmettre impérativement pour le règlement

- 1. Certificat(s) de réalisation signés par l'organisme de formation
  - Transmis directement par l'organisme de formation en cas de formation avec subrogation
  - Transmis par l'entreprise en cas de formation sans subrogation
- 2. Facture(s) relatives au coût pédagogique
  - Facture(s) transmise(s) directement à AKTO par l'organisme de formation en cas de formation avec subrogation
  - Facture de remboursement transmise à AKTO par l'entreprise avec copie de(s) facture(s) réglée(s) par l'entreprise à l'organisme de formation (avec la preuve d'acquittement) en cas de formation sans subrogation

l'entreprise à l'organisme de formation (avec la preuve d'acc	quittement) en cas de formation sans subrogation
le présent dossier, ayant qualité pour l'engager juridiquement, sollic	itant(e) légal(e) de l'entreprise désigné dans cite l'aide Etat prévue pour un montant de décrite dans le présent dossier de demande de
subvention.	
☐ J'atteste l'exactitude des renseignements indiqués dans le prése	ent dossier et ses annexes ;
☐ J'atteste sur l'honneur la régularité de la situation fiscale et soci	ale de l'entreprise que je représente ;
☐ Je m'engage à signaler au plus tôt aux équipes AKTO tout change perdre le financement Etat si les nouvelles caractéristiques du l'aide ;	•
☐ Je m'engage à tenir à la disposition d'AKTO et de l'Etat l'ensemb de travail et bulletins de salaire des stagiaires) nécessaires à demande et de la réalité et de la conformité des actions financé	la vérification des informations de la présente
Des contrôles a posteriori pourront être menés par les services du mi dans le cadre du suivi des actions financées.	nistère du travail, du plein emploi et de l'insertion
Fait à :	Nom Prénom Qualité signataire Signature et cachet entreprise
ا م ا	